

Elections Municipales de mars 2020

Bussang, poursuivre le changement



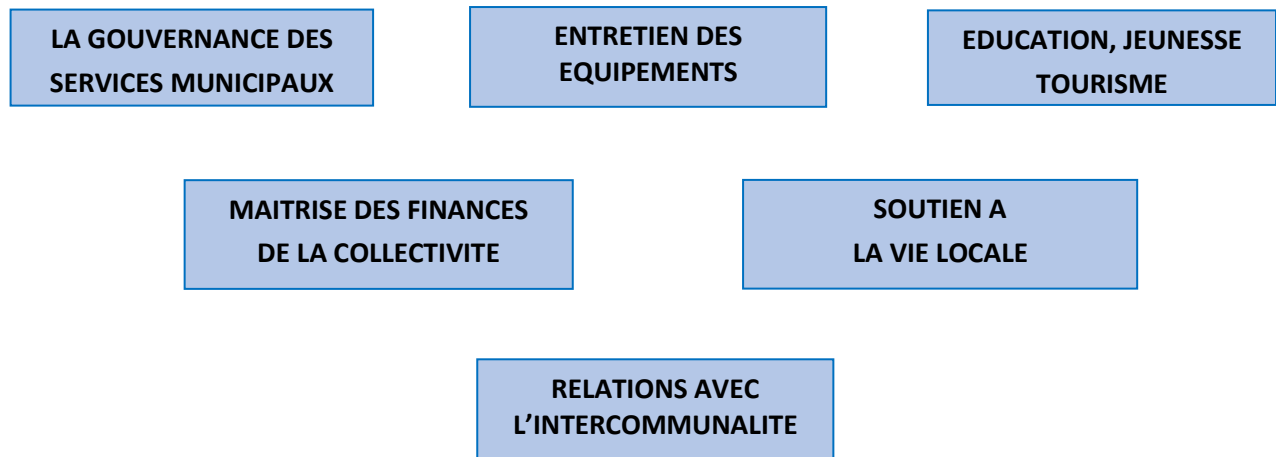
- ❖ **Bilan de l'équipe sortante ... p. 2 à 25**
- ❖ **Projets pour 2020-2026 p. 26 à 34**

BILAN DE L'ÉQUIPE SORTANTE

SOMMAIRE

| | |
|--|-------|
| ❖ Maîtriser les coûts et préserver la qualité du service public | p. 3 |
| ❖ Le conseil municipal | p. 4 |
| ❖ Typologie des effectifs | p. 5 |
| ❖ Etat des lieux en début de mandat | p. 6 |
| ❖ Voirie et autres travaux | p. 7 |
| ❖ Eau et assainissement | p. 14 |
| ❖ La vie associative | p. 15 |
| ❖ Les promesses électorales | p. 16 |
| ❖ Le tourisme | p. 17 |
| ❖ Environnement | p. 18 |
| ❖ Petite enfance, éducation, restauration scolaire et accueil périscolaire | p. 19 |
| ❖ Les relations avec la communauté de communes BHV – Les syndicats | p. 20 |
| ❖ Les finances | p. 21 |

MAÎTRISER LES COÛTS ET PRESERVER LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC



La Municipalité :

Le Maire et ses adjoints forment le gouvernement de la commune.

L'équipe sortante de la majorité (homogène, complémentaire, et efficace) peut être jugée sur ses résultats et sur la manière aussi.

Les élus minoritaires absents, depuis 2015, de la vie démocratique locale, ne sont pas crédibles et sont en incapacité de présenter un bilan de leurs activités pour leurs électeurs de 2014.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les 15 élus de la majorité ont mené à eux seuls la politique de gestion de la commune.

La non-présence des 4 élus minoritaires aux 46 réunions statutaires du conseil municipal du mandat nous interroge.

Taux de présence

| | |
|------|---------------|
| 2014 | 77,8 % |
| 2015 | 43,8 % |
| 2016 | 25,0 % |
| 2017 | 6,3 % |
| 2018 | 7,1 % |
| 2019 | 4,2 % |

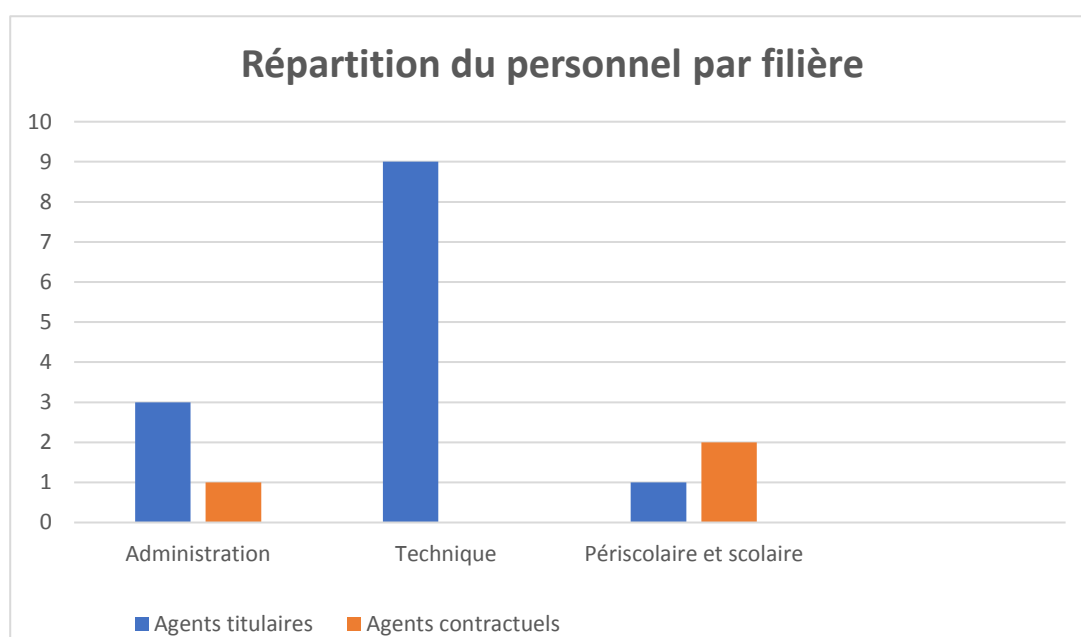
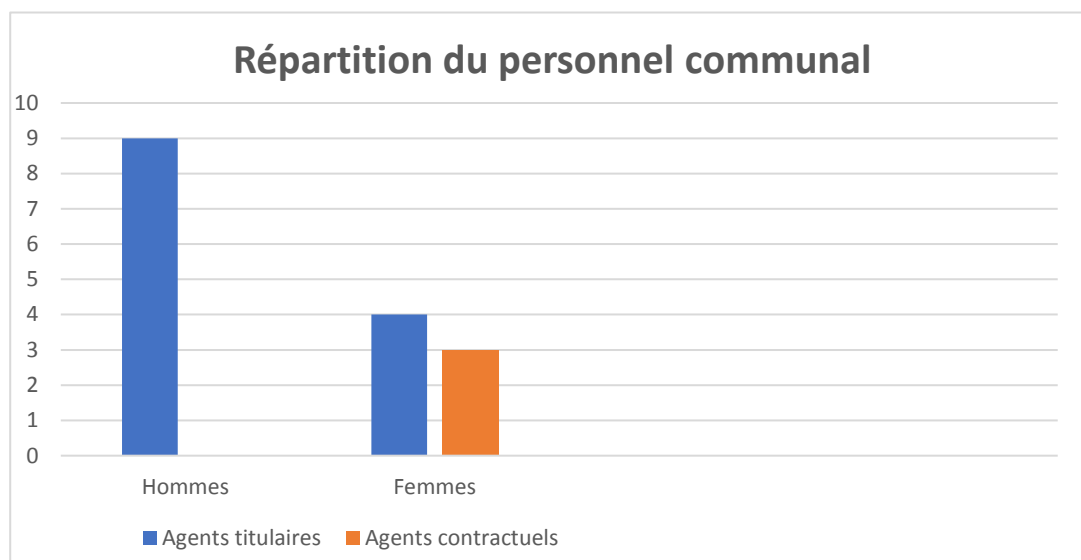
Les électeurs de la liste minoritaire doivent être désabusés par leur absence. La crédibilité se mérite.

Refus de distribuer les colis pour les seniors. Aucune volonté de propositions pour l'avenir de Bussang.

Au vu de ces quelques observations, les élus minoritaires sont dans l'impossibilité de rendre des comptes et de présenter leur bilan.

TYPOLOGIE DES EFFECTIFS

Les services publics portés par la mairie sont servis par 13 agents titulaires, et 3 agents contractuels.



Renfort des services techniques en été : 2 emplois en juillet et 2 en août ouverts aux jeunes bussenets de plus de 18 ans, afin que ceux-ci puissent avoir une aide financière pour leurs études.

Et pour l'ensemble du personnel :

- Mise en place du document unique (sécurité au travail)
- Elaboration en cours d'un règlement intérieur
- Suivi de l'évolution du statut en accord avec la loi du 30 août 2019

ETP (Equivalent Temps Plein) = 14,46

ETAT DES LIEUX EN DEBUT DE MANDAT

FAITS MARQUANTS

La population

- Diminution constante de la population
 - ✓ Perte de familles avec enfants
 - ✓ Augmentation des seniors (+ 75 ans) soit 21 % de la population
 - ✓ Diminution des enfants de 3 à 16 ans

- Le chiffre de la population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) diminue moins vite. Important pour l'octroi des dotations de l'Etat.

| Années | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|------------------------|------|------|------|------|
| Catégories | | | | |
| Population INSEE | 1637 | 1636 | 1595 | 1557 |
| Résidences secondaires | 374 | 382 | 384 | 377 |
| Population DGF | 2011 | 2018 | 1979 | 1934 |

Pour information :

| | | | | |
|-----------------------------|-----|-----|-----|-----|
| Population INSEE 3 à 16 ans | 208 | 207 | 206 | 200 |
|-----------------------------|-----|-----|-----|-----|

Plan local d'urbanisme en place mais diminution importante des terrains constructibles (particuliers et communaux).

Les bâtiments communaux et autres

- Choix à faire pour le Presbytère
- Délégation service public de la Bouloie pour les remontées mécaniques. Aucun délégataire pour reprendre.

Casino

- 2008 : Interdiction de fumer – chute de la fréquentation et du chiffre d'affaires
- 2008 – 2009 : La crise financière mondiale a impacté le secteur des dépenses de loisirs
- La commune a soutenu le casino financièrement, en baissant les taux de prélèvement.

VOIRIES et AUTRES TRAVAUX

2014

Année charnière au cours de laquelle ont été finis, concrétisés en quelque sorte, des équipements ou projets initiés par l'équipe précédente.

- Place de la gare avec la création d'un square et l'inauguration de la statue « à la source Marie »
- Fin de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, élément essentiel pour garder le pouvoir de décision des permis de construire

Route de la Hutte 1^{ère} partie

Achat d'un camion (remplacement de matériel obsolète) pour les services techniques



2015

Début de rénovation du bâtiment de la Maison des Associations (ancienne école des garçons)

Enfouissement du réseau électrique de la station de Larcenaire, pour protéger le site

L'implantation de toilettes publiques à l'ancien emplacement du chalet de l'office de tourisme

Création par VOSGELIS sur un terrain communal d'un immeuble de 8 logements avec accès de plain-pied



2016

Aménagement du site d'escalade : roches de Rochelotte

Renforcement de l'impasse du Calvaire dans sa partie haute

Acquisition d'une patinoire synthétique et de trois chalets en bois

Construction d'une halle couverte

Suite et fin des travaux du bâtiment de la Maison des Associations

Aménagement d'une piste de ski ludique à la station de Larcenaire, dans le cadre de la convention de la Délégation du Service Public



2017

Début des travaux de la place de la Mairie

Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques place de l'Eglise

Pose d'alarme anti-intrusion à la mairie et aux services techniques



2018

Fin des travaux place de la Mairie, avec remise à neuf des réseaux humides, enfouissement des réseaux secs, aménagement d'un parking, d'un parvis, et des trottoirs, et sécurisation des véhicules et piétons

Réhabilitation de la rue des Chèvres et de la rue du Théâtre (de la place jusqu'au carrefour de la route de Sauté)

Mise en place du contrat de performance énergétique sur l'éclairage public (6 ans) avec double objectif : réduction de la pollution visuelle, et abaissement de 69 % de la consommation d'électricité

Travaux de mise aux normes accessibilité des trottoirs RN66 (1^{ère} partie)

Création et mise en place d'une signalétique avec des panneaux directionnels

Achats de divers matériels : « Glutton » (aspirateur électrique de rue), lave-vaisselle pour le bâtiment du quartier (UFOVAL), etc...

Avant les travaux



Après les travaux



2019

[Travaux de mise aux normes accessibilité](#) des bâtiments communaux (chalet Luc Colin, salle des Fêtes, etc...), et des trottoirs RN66 (2^{ème} partie)

[Réfection](#) de la toiture du bâtiment du quartier (UFOVAL)

[Achat d'un véhicule](#) de type Mascott pour les Services techniques (remplacement de matériel hors d'usage)

[Réfection de la voirie](#) rue du Théâtre (du carrefour route de Sauté jusqu'au n° 36 rue du Théâtre)

[Divers](#) : 3 webcams sur le clocher de l'église / sonorisation et revêtement de la salle des fêtes

[Achat d'un bâtiment complémentaire](#) pour les services techniques

[Démolition](#) du presbytère

[Aménagement](#) du square Jack Ralite (en face de la Popotte)

Travaux en cours :

Enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, et éclairage public) au centre du village (rue de l'église, rue Pottecher, et rue des Champs Navé)

Création et installation d'un tapis roulant 4 saisons sur la station de ski de Larcenaire (attente de la Préfecture suite au recours au tribunal administratif d'un Bussenet)

EAU et ASSAINISSEMENT

Assainissement non collectif

La commune a porté vos projets et a assuré la maîtrise d'œuvre afin que vous puissiez bénéficier d'aides financières pour mettre aux normes vos installations d'assainissement individuelles (environ 70 % : 10 % du conseil départemental, et 60 % de l'Agence de l'eau sur un plafond de 9 900 €).

Assainissement collectif

La station d'épuration située sur la commune de Bussang est gérée par le syndicat d'Épuration du Thillot. Celle-ci est saturée en été (capacité équivalente à 1750 habitants).

Cela nous ralentit dans le développement de nouveaux tronçons raccordables au réseau d'assainissement collectif.

L'objectif et les contraintes de l'Agence de l'Eau (subventions) sont d'augmenter les réseaux séparatifs (70 % sur Bussang) afin de traiter les eaux usées seulement, les eaux pluviales restant dans la nature.

Épuration

- Le syndicat d'épuration, composé de 5 communes (Bussang, St Maurice/Moselle, Fresse/Moselle, Le Thillot, Le Ménil) gère depuis 2002 trois Stations d'Épuration des eaux usées (STEP).
- Depuis 2014, les élus bussenets demandent une tarification de zone en fonction des stations de traitement. Refus constant des autres communes.
- Les élus bussenets sont très actifs au sein de cette assemblée, afin de limiter les augmentations tarifaires et de rechercher des économies de fonctionnement.

Alimentation en Eau Potable (AEP)

- Dossier porté par la commune depuis 2008.
- Enfin, début des travaux en 2016 pour une durée de 10 ans (en fonction des subventions et des finances locales).
- Préserver et sécuriser les ressources : réfection des captages de 5 sources (2 à Larcenaire et 3 Flutôts amont).
- Recherche de fuites dans le réseau de distribution en vue d'obtenir un rendement de 85 % (en cours).

Eau de source de Montagne

- Le projet (embouteillage d'eau du Charat – cosmétique – production de bière, etc...) suit son cours.
- Le dossier d'agrément se décompose en deux parties :
 - A. Sécurisation de la ressource : **fait**
 Qualité de l'eau : **fait**
 Usine d'embouteillage : **fait**
 Convention d'exploitation : **fait**
 Bail pour le bâtiment : **fait**
 - B. Mise aux normes HACCP des locaux techniques pour l'embouteillage (société Héritage de Bosso) : **en cours**

LA VIE ASSOCIATIVE

- Restructuration et rénovation du bâtiment Maison des Associations
- Accompagnement du monde associatif par un soutien matériel et financier direct, et par le biais d'Idéal 88
- Soutenir les initiatives culturelles et sportives

LES PROMESSES ELECTORALES

Notre profession de foi pour les élections municipales de 2014 a été réalisée à hauteur de 100 %.

En ce qui concerne ces deux points :

- La mise aux normes du réseau d'eau :
est en cours de finalisation
- L'accueil d'un médecin :
le premier est parti en retraite, et le second est resté 6 mois seulement, puis est parti à Mondoubleau (Loir et Cher)

De nombreuses actions non listées ont été accomplies, énumérées dans les BUS'INFOS.

LE TOURISME

- Vaste sujet dont vous avez été régulièrement informés.
- L'importance du tourisme n'est pas à démontrer, réelle économie avec un apport financier indiscutable pour les socio-professionnels, les commerces, et les acteurs touristiques de notre territoire.
- En décembre 2016, nous avons fait le choix temporaire de reprendre la compétence tourisme, et d'assumer pleinement cette option afin d'être autonome pour :
 - ✓ Avoir un office de tourisme communal
 - ✓ Obtenir la Marque Qualité
 - ✓ Classer l'office de tourisme de Bussang en 1^{ère} catégorie
- Tous ces critères ont permis à la commune de Bussang d'obtenir le classement Station de Tourisme (Novembre 2018), et de préparer l'avenir (2024) : nouvelle Délégation de Service Public pour le Casino.
- Aujourd'hui, nous sommes en discussion pour définir un véritable tourisme communautaire.

ENVIRONNEMENT

- Label station verte et de pêche
- Villes et villages fleuris : fauchage tardif et limitation des haies à tailles. Priorité aux arbustes et aux fleurs vivaces
- Contrat de Performance Energétique de l'éclairage public : diminution de la pollution lumineuse
- Arrêt des pesticides sur tout le territoire communal (y compris au cimetière)

PETITE ENFANCE, EDUCATION, RESTAURATION SCOLAIRE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE

○ Petite enfance

- Depuis de nombreuses années, la commune de Bussang a opté pour l'accueil des enfants en bas âge par des Assistantes Maternelles
- Nous avons soutenu cette solution

○ Education

- Une priorité pour la municipalité
- Sujet qui a tenu une place importante dans la durée de notre mandat, avec un financement conséquent :
 - Frais de personnel (ATSEM et ménage)
 - Fluides et énergie
 - Fournitures
 - Eau et assainissement
 - Transports collectifs
 - Atelier théâtre
 - Ski alpin
 - Piscine

○ Accueil périscolaire

- Mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014
- Soutien participatif et gratuit des associations locales
- Retour programmé de la semaine à 4 jours en septembre 2018. Modification et réduction des heures de travail des employés communaux
- Adaptation des horaires d'accueil : 7h30 – 8h15 ; 15h45 – 18h30
- Coût modéré pour les familles. Par enfant : 0,35 € pour 15 min ; 1 € le petit-déjeuner sur demande ; 1 € le goûter d'office l'après-midi.

○ Restauration scolaire

- Gérée en régie directe par la commune avec une convention de fourniture des repas par un traiteur local.
- Personnel communal mis à disposition de 11h45 à 13h15
- Les familles participent à hauteur de 4,50 € hors remboursement d'aides par la CAF

- En conclusion, la commune est un acteur incontournable de l'éducation à travers les compétences déléguées par l'Etat.

LES RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BHV ET LES SYNDICATS

○ Syndicat d'épuration

- Relation courtoise mais active.
- Bussang : 3 élus sur 15 membres, difficultés à faire changer les orientations financières par des recherches d'économie sur le fonctionnement.

○ Syndicat de la voie verte

- Gestion et entretien de cette voie de circulation dédiée aux cyclistes, marcheurs, adeptes du roller et du ski à roulettes.
- Voie appartenant au département
- Disparition de ce syndicat au 1^{er} janvier 2020
- Présence assidue de notre déléguée (une adjointe)

○ Pays de Remiremont et de ses vallées

- Présence constante de notre délégué (Le Maire)

○ Communauté de commune des Ballons des Hautes Vosges

- En 2013, création de cette Communauté de communes en fusionnant les deux anciennes (Bas et Haut)
- Changement de président en 2016
- Un poste de vice-Président est proposé à la commune de Bussang, poste accepté.
- Nous devenons acteurs de cette nouvelle gouvernance
- Les élus bussenets de la majorité ont été présents, constructifs, et apporteurs d'idées aux commissions communautaires (finances – déchets – piscine – économie et emploi – environnement)

FINANCES

Le diagnostic financier, étude du passé dans le présent, va pouvoir identifier les marges de manœuvre financières.

- Niveau d'épargne
- Niveau d'endettement et capacité à rembourser la dette
- Pression fiscale
- Maîtrise des coûts

Les ratios seront internes (comparaison dans le temps). Tous les chiffres énoncés sont issus des comptes administratifs de la commune, votés par le conseil municipal, et approuvés par le percepteur.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

A. BUSSANG : Typologie particulière

Dépenses plus élevées pour les communes de montagne du fait de l'entretien des voiries, du déneigement, des consommations d'électricité.

Dépenses plus élevées pour les petites communes classées station de tourisme par rapport aux autres communes de même taille, du fait des équipements à maintenir en état, et tendance plus particulièrement accentuée dans les stations de sports d'hiver.

B. Maîtrise des dépenses

| Années | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|---------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Total des dépenses | 1 467 442 | 1 467 843 | 1 480 531 | 1 493 100 | 1 507 257 | 1 433 678 |

Pour information, en 2019, pour 100 € d'impôt local, la répartition était la suivante :

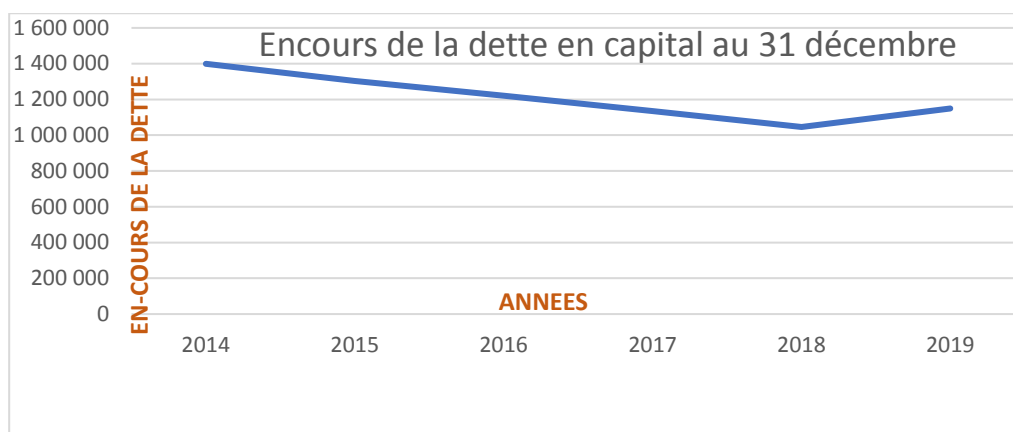
- 38,15 € = charges à caractère général (*entretien et fonctionnement de la commune*)
- 37,71 € = charges de personnel
- 16,09 € = charges de gestion courante (*subventions, cotisations diverses*)
- 2,94 € = charges financières (intérêt d'emprunt)
- 5,11 € = divers - atténuation de charges (FNGIR)

C. Maîtrise de la dette financière

- Encours de la dette en capital au 31 décembre N

| 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 1 399 191 | 1 303 584 | 1 221 165 | 1 135 365 | 1 046 033 | 1 149 547 |

Un emprunt de 200 000 € a été sollicité et obtenu pour 15 ans en août 2019, avec un taux d'intérêt de 0,80 %, pour pallier le retard de subventions.



○ Encours de la dette en capital par habitant

| Années | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|---------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Encours dette | 1 399 191 | 1 303 584 | 1 221 165 | 1 135 365 | 1 046 033 | 1 149 547 |
| Nb habitants | 1557 | 1518 | 1479 | 1462 | 1455 | 1428 |
| Ratio | 898 | 858 | 825 | 776 | 718 | 805 |

⇒ Baisse de la dette de 249 644€ soit - **17,80 %**

⇒ Au vu de la courbe descendante de la population, le ratio par habitant est de - **10,35 %** soit 94 €

○ Encours de la dette par rapport aux recettes de fonctionnement

La bonne gestion d'une commune est jugée par le pourcentage de sa dette aux recettes de fonctionnement. **Seuil d'alerte > 120 %**

BUSSANG : **2014 = 70 %** **2015 = 67 %** **2016 = 65 %**
 2017 = 61 % **2018 = 53 %** **2019 = 62 %**

D. Maîtrise de la masse salariale

- Stabilité des effectifs : 16 emplois
- Augmentation du point d'indice 2014 → 2020 : 1,5 %
- Evolution des charges patronales
- Transformation d'un emploi aidé en emploi traditionnel

Ratio : Frais de personnel / Dépenses de fonctionnement (DRF)

| | |
|--------------------------|--------------------------|
| 2014 = 545 076 (37,14 %) | 2017 = 533 647 (35,74 %) |
| 2015 = 589 579 (40,16 %) | 2018 = 547 857 (36,34 %) |
| 2016 = 579 713 (39,15 %) | 2019 = 539 463 (37,71 %) |

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

A. La ressource principale de la commune dépendante du conseil municipal est l'impôt.

- Revenus de la fiscalité locale

Bases locatives (habitations, entreprises) revalorisées forfaitairement uniquement par l'Etat :

Augmentation des bases locatives de 6,1 %

2014 = 0,9 %

2015 = 0,9 %

2016 = 1 %

2017 = 0,4 %

2018 = 1,2 %

2019 = 1,7 %

Taux votés par la commune :

2014 = 0 %

2015 = 0 %

2016 = 2 %

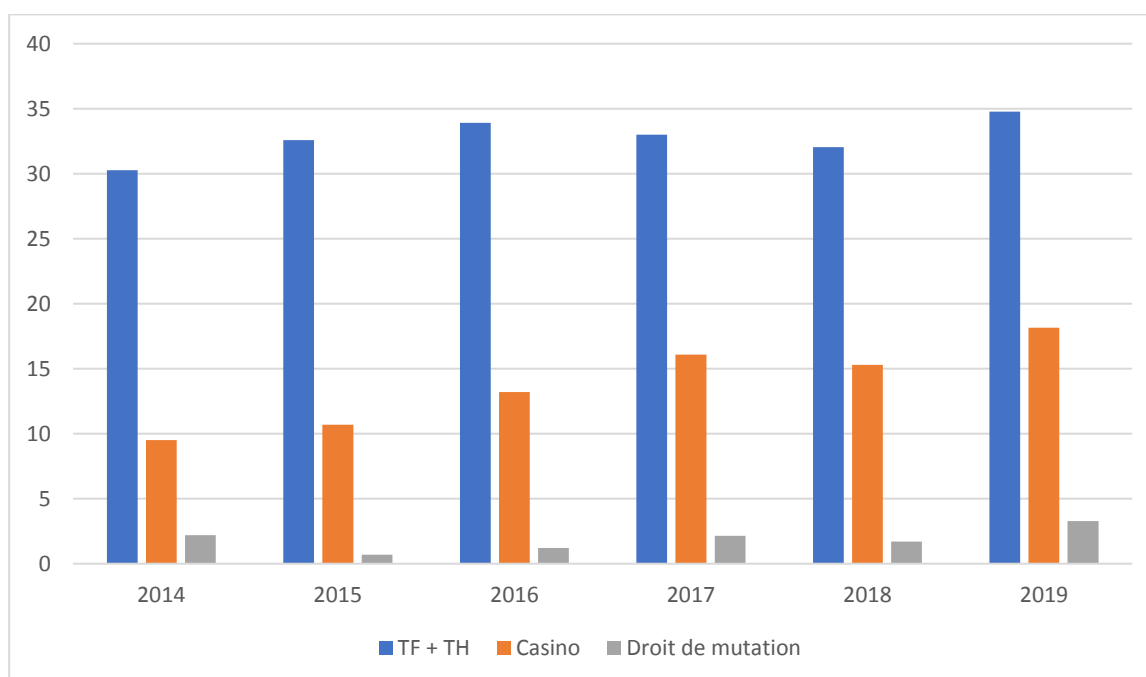
2017 = 1,5 %

2018 = 1,5 %

2019 = 0 %

- Répartition des Impôts et taxes en pourcentage des recettes

| Années | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|---|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Recettes de fonctionnement | 1 976 968 | 1 939 598 | 1 863 783 | 1 847 499 | 1 944 701 | 1 824 835 |
| Taxe Habitation et Taxe Foncière | 598 695 | 632 181 | 632 278 | 609 775 | 623 393 | 634 677 |
| Casino | 187 953 | 207 514 | 246 138 | 297 366 | 297 379 | 331 360 |
| Droit de mutation | 43 547 | 13 304 | 22 468 | 39 632 | 33 052 | 58 701 |



B. Dotations et participations

- 2ème ressource financière pour la commune, entièrement dépendante de l'état.
- Depuis 2014, année de mise en place de la contribution au redressement des finances publiques, la principale dotation -DGF (dotation globale de fonctionnement)- a ainsi perdu 21,90 % soit 92 411 €.

| Années | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|----------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| DGF | 421 906 | 384 865 | 348 278 | 332 980 | 331 990 | 329 495 |
| TOTAL des dotations | 554 254 | 514 079 | 463 340 | 442 806 | 470 465 | 461 720 |

- Constat : les aides de l'état pour le fonctionnement de la commune ont fortement diminué de 2014 à 2016 puis se sont légèrement stabilisées de 2017 à 2019.
- Répartition des dotations en pourcentage des recettes

| Années | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|----------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| DGF | 21.34 % | 19.84 % | 18.72 % | 18.02 % | 17.07 % | 18 % |
| TOTAL des dotations | 28.03 % | 26.50 % | 24.86 % | 23.97 % | 24.19 % | 25.30 % |

C. Produits de gestion divers

Focus sur une richesse communale = **la forêt**

- 939 hectares de forêt communale
- Aménagement forestier 2011-2030, ce qui permet de définir la forêt que nous voulons pour demain ⇒ Le prélèvement annuel de bois est d'environ 7000 m³, soit le rendement de notre forêt (la pousse de l'année) : on ne prélève que les intérêts et on ne touche pas au capital.
- Principaux enjeux :
 - ✓ La production de bois (rôle économique)
 - ✓ Accueil du public
 - ✓ Fonction écologique (biodiversité, etc...)
 - ✓ Fonction sociale (protection de la ressource en eau)
 - ✓ Menaces sur la forêt (crise sanitaire majeure - sécheresse)
- Excédent du budget annexe forêt qui alimente les recettes de fonctionnement.
- Répartition des produits en pourcentage des recettes

| Années | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|---------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|--------|
| Excédent | 336 352 | 226 737 | 195 000 | 224 871 | 219 005 | 74 822 |
| Pourcentage des recettes | 17 % | 11.69 % | 10.46 % | 12.17 % | 11.26 % | 4.10 % |

- Constat : chute importante du rendement financier, ce qui va nécessiter une prudence pour l'avenir.

CONCLUSION :

Au vu de tous les éléments présentés :

- Bonne maîtrise des dépenses
- Attention particulière aux recettes dans leur globalité
 - ✓ Diminution des dotations de l'état
 - ✓ Menace sur la forêt avec baisse des excédents
 - ✓ Revenu du casino stabilisé
 - ✓ Augmentation raisonnable des impôts (augmentation du taux de 5 % sur 6 ans)
- Résultats financiers ou épargne brute ou capacité d'auto-financement brut.

Recettes de fonctionnement - Dépenses de fonctionnement : excédent de fonctionnement

| 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|---------|---------|---------|---------|---------|---------|
| 509 524 | 471 755 | 383 253 | 354 399 | 437 444 | 391 157 |

Elections Municipales de mars 2020

Bussang, poursuivre le changement

PRESENTATION DE NOTRE PROJET COMMUNAL 2020 -2026

SOMMAIRE

- ❖ Structure du conseil municipal p. 27
- ❖ Situation de la démographie Bussenette p. 28
- ❖ Achèvement des travaux en cours p. 29
- ❖ Enumération des travaux envisagés p. 30
- ❖ La forêt p. 31
- ❖ Relation avec l'intercommunalité p. 32
- ❖ Avenir de l'école p. 33
- ❖ Consignes de vote p. 34

STRUCTURE DU CONSEIL MUNICIPAL 2020 - 2026

- Le Maire
- Adjoints : **3 postes**
- Conseiller municipal délégué : **1 poste**
- Conseillers municipaux : **10 postes**
- Commissions :
 - 1) Finances, Patrimoine, Travaux, Cimetière
 - 2) Social, CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), Associations, Jeunesse et Sport
 - 3) Tourisme, Espaces verts, Environnement
 - 4) Communication, site Internet

Nous avons entendu les revendications de nos concitoyens : la participation citoyenne des bussets aux commissions locales sera mise en place avec une charte de fonctionnement.

SITUATION DE LA DEMOGRAPHIE BUSSENETTE

Comprendre un territoire, c'est d'abord comprendre sa démographie.

| | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|-----------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Population INSEE | 1557 | 1518 | 1479 | 1462 | 1455 | 1428 |
| Résidence secondaire | 377 | 398 | 422 | 445 | 455 | 447 |
| POPULATION D.G.F. | 1934 | 1916 | 1901 | 1907 | 1900 | 1875 |

| | | | | | | |
|----------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Population INSEE dont 3 à 16 ans | 200 | 177 | 172 | 167 | 165 | 157 |
|----------------------------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|

Source : Ministère de l'intérieur

D.G.F. : Dotation Globale de Fonctionnement

Constat

- Baisse de la population INSEE habitant en résidence principale à Bussang
 - ✓ 2014 à 2019 – 8,28 %
- Baisse des jeunes habitants à Bussang
 - ✓ 2014 à 2019 – 21,50 %
 - ✓ Peu de naissance
- Baisse légère de la population D.G.F.

Risques à anticiper

- Financiers
 - ✓ Les dotations d'état sont calculées sur la population DGF donc PRUDENCE dans la gestion financière.
- Sociétal
 - ✓ Ecole

ACHEVEMENT DES TRAVAUX EN COURS

Enfouissement des réseaux secs au cœur du village

- Rue Pottecher, rue de l'Eglise, rue des Champs Navé
- Electricité, téléphone (cuivre et fibre), éclairage public : début le 16 mars 2020 et fin vers novembre 2020

Lotissement du Pré du Porc

- 7 parcelles sur 1 hectare, début des travaux le 1^{er} mars 2020 (en fonction de la météo)

Assainissement collectif du Charat

- Début des travaux en septembre 2019, en cours

TRAVAUX ENVISAGES

Complexe du quartier (bâtiment UFOVAL)

- Restructuration – Extension – Mise aux normes « handicap » et création d'un local vestiaire pour le club de football de Bussang

Parc de la Mouline et Parc Pottecher

- Mouline
 - ✓ Création d'une aire de jeux attractive
 - ✓ Réalisation d'une aire de Fitness
 - ✓ Construction d'un skate parc ou d'un pumtrack
 - ✓ Mise en valeur de la rotonde (ancienne zone de retournement des locomotives)
- Pottecher
 - ✓ Agencement de l'espace dans l'esprit d'un jardin public avec un kiosque central, une fontaine et du mobilier qualitatif
 - ✓ Aménagement d'un parcours photos avec support cadre d'observation et signalétique adaptée (thèmes par semestre : eau de Bussang, mines)
- Liaison douce entre les deux parcs
 - ✓ Aménagement rue de l'église avec un parcours thématique

Secteur de La Bouloie

- Reprendre complètement les réseaux d'alimentation d'eau potable, et l'assainissement collectif
- Etudier le profil de la voirie (réfection complète en profondeur)

Cimetière

- Etude, réfection, numérisation, mise aux normes « handicap », avec l'aide d'un bureau spécialisé

Dans le cadre de la délégation de Service Public

- Création d'un tapis de transport couvert 4 saisons sur le site de Larcenaire pour le ski alpin « débutant » et une piste de luge avec bouée

LA FORET

Lors de la mandature 2020-2026, la situation sanitaire de la forêt devra retenir toute notre attention en partenariat avec l'ONF et les professionnels de la forêt.

RISQUES

Risque financier

Baisse prévisible des recettes dont il faudra tenir compte au niveau du budget

Risque pour les emplois liés à la production de bois

- Economie du bois
 - ✓ Promouvoir la filière
 - ✓ Soutenir une politique dynamique de commercialisation des bois en circuit court en faveur du tissu économique local générateur d'emploi
- Accueil du public
 - ✓ Sensibiliser les promeneurs, cyclistes, cavaliers, ramasseurs de champignons, chasseurs, au respect de de la signalisation des chantiers forestiers, des enjeux liés aux espaces naturels
 - ✓ Aménager et équiper afin de garantir l'accès aux itinéraires en toute sécurité (équipement d'accueil en forêt)

Risque climatique à l'horizon 2050-2100

- ✓ Influence sur la forêt
- ✓ Propagation des maladies aux essences diverses
- ✓ Veiller à la bonne adoption des essences
- ✓ Restructurer l'équilibre faune - flore

RELATION AVEC L'INTERCOMMUNALITE

Communauté de communes

- Participer activement à la gestion des déchets et pérenniser le principe de la redevance incitative. Réduction des déchets ménagers et assimilés avec la création d'une réelle dynamique du territoire communautaire
- Soutenir le projet piscine
- Préparer la compétence eau et assainissement obligatoire pour 2026
- Créer une véritable mutualisation des services
- Etudier la prise en charge de nouvelles compétences

Syndicat d'épuration

- Continuer notre présence active aux réunions statutaires
- Suivre le dossier de la construction d'une nouvelle station de traitement à Bussang ou la réalisation d'une liaison avec la station de Le Thillot

Pays de Remiremont et de ses vallées

- 4 axes d'actions au service des habitants de nos vallées (70 000 habitants - 31 communes)
 - ✓ Coopération économique
 - ✓ Promotion de la santé
 - ✓ Gestion durable des ressources naturelles (bois, énergie, cours d'eau...)
 - ✓ Gestion de la voie verte (piste cyclable)
 - ✓ Présence importante pour le développement de notre village et de nos vallées

AVENIR DE L'ECOLE

- Au vu de la population des enfants de 3 à 16 ans
- Au vu des naissances sur la commune depuis 2014
- Au vu du nombre d'enfants scolarisés

Deux solutions sont envisageables :

- 1. Ne rien faire :** Attendre les suppressions de postes par l'Education Nationale, « faire l'autruche » et se plaindre.
- 2. Travailler à une solution gagnant-gagnant avec l'Education Nationale, le Conseil Départemental et les communes concernées.**

Aujourd'hui la deuxième solution a été choisie.

La date de septembre 2021 est annoncée pour la création d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal.

Depuis janvier 2018, les Maires des 3 communes concernées (Bussang/St Maurice sur Moselle/ Fresse sur Moselle) ont œuvré solidairement et avec efficacité pour aborder ce difficile problème, avec pour objectif le bien-être des écoliers.

- Point d'étape aujourd'hui :
 - ✓ Inventaire des moyens afin de convenir de la répartition des charges de fonctionnement des écoles regroupées
 - ✓ Accueil périscolaire maintenu dans chaque commune
 - ✓ Transport collectif assuré depuis la commune d'origine des enfants, avec accompagnateur

CONSIGNES DE VOTE

Rappel des modalités électorales :

- *Votez pour une liste complète : le **panachage** rend votre bulletin nul.*
- *Sur le bulletin de vote se trouve aussi la liste des futurs élus représentants à la communauté de communes.*
- ***Présentation obligatoire** de la carte d'identité, même périmée.*